

ÉVÉNEMENT(S)**LVS-140901-008****DÉCLARATION/DÉPOSITION****LAPIERRE, ANNE-MARIE**

Je suis attachée politique pour le député Marc Picard depuis 4 ans. Je revenais de vacances le 18 août 2014 et Lyann m'a informée que nous aurions un client pas facile à rencontrer le 25 août 2014. Nous avons convenu que c'était Lyann qui allait le rencontrer avec M. Picard.

Le 25 août 2014 M. Mitchell est arrivé et il a rencontré M. Picard avec Lyann. Normalement un rendez-vous dure 45 minutes et comme ça faisait plus d'une heure je suis allée cogner à la porte pour aviser qu'il restait 5 minutes. 10-15 minutes après je suis retournée frapper à la porte pour dire que la rencontre était terminée.

M. Mitchell n'était pas content, il s'est levé, ne voulait pas partir, il « bloquait » et voulait que M. Picard appelle la Ministre de la Justice.

Je lui ai demandé de quitter car M. Picard avait un autre rendez-vous. M. Mitchell voulait aller rencontrer le citoyen pour lui dire d'attendre 5 minutes de plus. On a refusé et il bloquait l'espace pour ne pas que M. Picard sorte du bureau. M. Picard a alors fait le tour de son bureau pendant qu'on bloquait le chemin à M. Mitchell et M. Picard a sorti. On invitait M. Mitchell à sortir, il ramassait ses affaires lentement avec arrogance, il était en syndrome d'opposition à l'autorité. On lui disait qu'on appellerait la police et il disait avec arrogance « Appelez la police » « Ça me dérange pas d'aller en prison de me faire tirer que les policiers en tirent un par semaine et qu'une semaine se serait lui ».

Puis son téléphone a sonné et il s'est dirigé vers la porte en ramassant ses affaires. Il était arrogant et sortait lentement. Puis il a dit « Je vais venir icite avec ses affaires en parlant du 1^{er} septembre car il n'avait pas d'argent pour son loyer ».

Nous avons avisé le concierge qui disait que le 1^{er} septembre le 2^e étage serait barré en raison du congé férié.

ÉVÉNEMENT(S)**LVS-140901-008**

Los de la rencontre de M. Mitchell avec M. Picard et Lyann, j'ai visionné son site web et j'ai trouvé ça inquiétant, j'avais l'impression d'avoir à faire à un fanatique. Je voyais qu'il était très documenté et je jugeais qu'il contenait des propos violents.

Lorsque M. Mitchell a quitté il n'était pas content, il était sous l'impression que M. Picard ne pouvait rien faire. J'avais l'impression que M. Mitchell jouait un jeu de pouvoir qu'il voulait tester nos limites et s'opposait à l'autorité.

J'étais consciente du degré de dangerosité de M. Mitchell, je ne voulais pas minimiser la situation et je voulais qu'on prenne pas de chance.

Je craignais qu'il soit au bureau le mardi. Nous avons donc fait un plan d'action avec l'agent Roy de la SQ. On devait arriver à deux au bureau et avertir la police s'il était là.

Je trouve ça triste que M. Mitchell soit obsédé par rapport à ce qu'il vit. Il ne vit que pour ça. Il a besoin d'aide de soutien, il fait pitié.

Il y avait trois problématiques pourquoi je le trouvais dangereux, il était fanatique, obsédé et vulnérable.

Déposition signée : Anne-Marie Lapierre
Prise par S/D Richard Boily #247
Le 2 septembre 2014.



NATURE DE L'ÉVÉNEMENT

NUMÉRO DE DOSSIER

LVS 140901008

NOM

LAPIERRE

PRÉNOM

ANNE MARIE

DOSSIER PRINCIPAL

LVS

1. Je suis attachée Politique pour le député
 2. Marc Picard depuis 4 ans. Je revenais
 3. de vacances le 18 août 2014 et L'Yann
 4. m'a informé que nous aurions un client
 5. pas facile à rencontrer le 25 août 2014
 6. Nous avons convenus que c'était L'Yann
 7. qui allait le rencontrer avec M. Picard.
 8.
 9. Le 25 août 2014 M. Mitchell est arrivé
 10. et il a rencontré M. Picard avec L'Yann.
 11. Normalement un rendez-vous dure 45
 12. minutes et comme ça faisait plus d'une
 13. heure je suis allée cogner à la porte
 14. pour aviser qu'il restait 5 minutes.
 15. 10-15 minutes après je suis retournée
 16. frapper à la porte pour dire que la
 17. rencontre était terminée.
 18. M. Mitchell n'était pas content, il
 19. s'est levé, ne voulait pas partir, il
 20. "bougna" et voulait que M. Picard appelle
 21. le ministre de la Justice.
 22. Je lui ai demandé de quitter car M. Picard

DÉCLARATION / DÉPOSITION SIGNÉE PAR : *Anne Lapierre*

MODALITÉS DE LA DÉCLARATION / DÉPOSITION

PRISE PAR (NOM, PRÉNOM)	MAT.	DÉBUTÉE À	
		HEURE	DATE
TÉMOIN (NOM, PRÉNOM)	MAT.	TERMINÉE À	
		HEURE	DATE
ENDROIT		NUMÉRO DE PAGE	14 DE
SECTION	LOCAL		

ESPACE RÉSERVÉ

DÉCLARÉ DEVANT MOI À _____

CE _____ JOUR

DE _____ 20 _____

JUGE DE PAIX / COMMISSAIRE À L'ASSERMENTATION
DISTRICT JUDICIAIRE DE QUÉBEC



NATURE DE L'ÉVÉNEMENT		NUMÉRO DE DOSSIER	
		LVS	140901008

NOM	PRÉNOM	DOSSIER PRINCIPAL	
LAPIÈRE	ANNE MARIE	LVS	

1. avant un autre rendez vous. M. Mitchell
 2. voulait aller rencontrer le citoyen pour
 3. lui dire d'attendre 5 minutes de plus.
 4. On a refusé et il bloquait l'espace
 5. par ne pas que M. Picaud sorte du bureau
 6. M. Picaud a alors fait le tour de son
 7. bureau pendant qu'on bloquait le chemin
 8. à M. Mitchell, et M. Picaud a sorti.
 9. On invitait M. Mitchell à sortir, il
 10. ramassait ses affaires, lentement
 11. avec arrogance, il était en syndrome
 12. d'opposition à l'autorité. On lui disait
 13. On va appeler la police et il disait
 14. avec arrogance "Appellez la police" "ça
 15. me dérange pas d'aller en prison, de
 16. me faire tirer que les policiers en
 17. tirait un par semaine et qu'une semaine
 18. se serait lui."
 19.
 20. Puis son téléphone a sonné et il s'est
 21. dirigé vers la porte: en ramassant
 22. ses affaires, il était arrogant et sortait

DÉCLARATION / DÉPOSITION SIGNÉE PAR : Anne Marie Lapierre

MODALITÉS DE LA DÉCLARATION / DÉPOSITION			ESPACE RÉSERVÉ	
PRISE PAR (NOM, PRÉNOM) <u>R. Boly</u>	MAT. <u>247</u>	DÉBUTÉE À HEURE DATE	DÉCLARÉ DEVANT MOI À _____	
TÉMOIN (NOM, PRÉNOM)	MAT.	TERMINÉE À HEURE DATE	CE _____ JOUR	
ENDROIT SECTION LOCAL		NUMÉRO DE PAGE 2 DE 4	DE _____ 20 _____	
			JUGE DE PAIX / COMMISSAIRE À L'ASSERMENTATION DISTRICT JUDICIAIRE DE QUÉBEC	

NATURE DE L'ÉVÉNEMENT		NUMÉRO DE DOSSIER	
		LVS	140901008

NOM	PRÉNOM	DOSSIER PRINCIPAL			
LAPIERRE	ANNE-MARIE	LVS			

1. lentement. Puis il a dit "je vais venir icité
 2. avec ses affaires en parlant du 1^{er} Septembre
 3. car il n'avait pas d'argent pour son loyer.
 4.
 5. Nous avons avisé le concierge qui disait
 6. que le 1^{er} septembre le 2^e étage serait
 7. fermé en raison du congé Ferie.
 8.
 9. Lors de la rencontre de M. Mitchell
 10. avec M. Picard et L'Yann, j'ai visionné
 11. son site Web et j'ai trouvé ça
 12. inquiétant, j'avais l'impression d'avoir
 13. à faire à un fanatique. Je voyais qu'il
 14. était très documenté et je jugeais qu'il
 15. contenait des propos violents.
 16.
 17. Lorsque M. Mitchell a quitté il n'était pas
 18. content, il était sous l'impression que M.
 19. Picard ne pouvait rien faire. J'avais l'impression
 20. que M. Mitchell jouait un jeu de pouvoir qu'il
 21. voulait tester nos limites et s'opposait à
 22. l'autorité.

DÉCLARATION / DÉPOSITION SIGNÉE PAR : *Anne Marie Lapierre*

MODALITÉS DE LA DÉCLARATION / DÉPOSITION			ESPACE RÉSERVÉ	
PRISE PAR (NOM, PRÉNOM)	MAT.	DÉBUTÉE À	DÉCLARÉ DEVANT MOI À _____	
<i>R. Bay</i>	247	HEURE DATE		
TÉMOIN (NOM, PRÉNOM)	MAT.	TERMINÉE À	CE _____ JOUR	
		HEURE DATE	DE _____ 20 _____	
ENDROIT		NUMÉRO DE PAGE	3 DE 4	
SECTION	LOCAL			
JUGE DE PAIX / COMMISSAIRE À L'ASSERMENTATION DISTRICT JUDICIAIRE DE QUÉBEC				



VILLE DE
LÉVIS

Service de police de Lévis

1035, chemin du Sault, Saint-Romuald (Québec) G6W 5M6
Téléphone : (418) 835-8255 - Télécopie : (418) 839-1422

6900, boul. de la Rive-Sud, Lévis (Québec) G6V 9H4
Téléphone : (418) 838-4115 - Télécopie : (418) 838-4119

DÉCLARATION / DÉPOSITION

NATURE DE L'ÉVÉNEMENT		NUMÉRO DE DOSSIER	
		LVS	14090/008
NOM	PRÉNOM	DOSSIER PRINCIPAL	
LAPIERRE	ANNE-MARIE	LVS	

J'étais consciente du degré de dangerosité de M. Mitchell, je ne voulais pas minimiser la situation et je voulais qu'on prenne pas de chance.

Je croyais qu'il soit au bureau le mardi. Nous avons donc fait un plan d'action avec l'agent Roy de la SQ. On devait arriver à deux au bureau et arrêter la police s'il était là.

Je trouve ça triste que M. Mitchell soit obsédé par rapport à ce qu'il vit. Il ne vit que pour ça. Il a besoin d'aide de soutien, il faut pitié.

Il y avait trois problèmes parce que je le trouvais dangereux, il était fanatique, obsédé et vulnérable.

DÉCLARATION / DÉPOSITION SIGNÉE PAR : *Anne Marie Lapierre*

MODALITÉS DE LA DÉCLARATION / DÉPOSITION			ESPACE RÉSERVÉ	
PRISE PAR (NOM, PRÉNOM) <i>R. Ba</i>	MAT. 247	DÉBUTÉE À HEURE DATE	DÉCLARÉ DEVANT MOI À _____	
TÉMOIN (NOM, PRÉNOM)	MAT.	TERMINÉE À HEURE DATE	CE _____	JOUR _____
ENDROIT		NUMÉRO DE PAGE <i>4</i> DE <i>4</i>	DE _____	20 _____
ADRESSE	LOCAL		JUGE DE PAIX / COMMISSAIRE À L'ASSERMENTATION DISTRICT JUDICIAIRE DE QUÉBEC	